



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### contraception

Question écrite n° 108588

#### Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur son souhait de mettre en place le Pass contraception. À l'automne 2009, une présidente de région socialiste, sensibilisée par les problèmes des mineures face à une grossesse non désirée, lance le concept des "chèques contraception" dans sa région, proposant alors la distribution de chéquiers aux jeunes filles scolarisées dans sa région, arguant qu'il était préférable, en matière de contraception, de prévenir en évitant toute grossesse non désirée. Or on se rappelle que cette remarquable initiative avait été fustigée par le ministre, qui avait refusé de donner son aval à la mise en place d'une telle mesure. Le ministre étant revenu sur ses critiques, puisqu'il a salué la mise en place d'un tel dispositif en Île-de-France, autre région socialiste, il lui demande de bien vouloir lui expliquer pourquoi il a changé d'avis sur la question et de lui confirmer que le Gouvernement est bien favorable à la mise en place de modalités facilitant une contraception gratuite et anonyme au sein des établissements scolaires.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Christian Eckert](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (7<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 108588

**Rubrique :** Femmes

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 mai 2011, page 4957

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)